

**COPIE**

**PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION**

SELARL HJ MELUN  
11 Bis Rue de La Rochette  
77000 MELUN  
☎ 01 64 14 45 60 - ☎ 01 64 09 04 86  
✉ [hj@huissier-melun.com](mailto:hj@huissier-melun.com)

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT  
ET LE CINQ OCTOBRE**

Dossier N° TC 808 464

**À LA REQUÊTE DE :**

**SA BRED BANQUE POPULAIRE**, Société Anonyme au capital de 995 424 562 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 552 091 795, ayant son siège social à PARIS (4<sup>ème</sup> Arrondissement), 18 Quai de la Râpée, représentée par son Directeur Général en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu à MELUN (Seine-et-Marne), 21 Avenue Thiers, au cabinet de maître Guillaume MEAR, avocat au barreau de MELUN (Seine-et-Marne), associé de la Société Civile Professionnelle d'Avocats MALPEL & ASSOCIES, exerçant à MELUN (Seine-et-Marne), 21 Avenue Thiers, constitué sur la présente procédure et ses suites, et au cabinet duquel peuvent être notifiés les actes d'opposition, offres et toutes significations relatives à la saisie.

**AGISSANT EN VERTU DE :**

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de MELUN (Seine-et-Marne) le 05 décembre 2011, signifié le 17 février 2012 ;

Un arrêt rendu par la Cour d'Appel de PARIS le 13 février 2014, signifié le 04 avril 2014 ;

Une ordonnance de désistement rendue par la Cour de Cassation le 02 octobre 2014 ;

Un précédent commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 23 août 2018, demeuré infructueux ;

L'article R.322-1 du Code de Procédure Civile d'Exécution.

**AUX FINS DE DRESSER :**

Un procès-verbal de description,

**DES BIENS ET DROITS CI-APRÈS INDIQUÉS :**

Sur la commune de DAMMARIE-LES-LYS (Seine-et-Marne),

**Au 159 Rue du Général Loizillon,**

Une propriété cadastrée section AT n°51, pour 11 ares 00 ca, élevée sur sous-sol, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, salon, séjour, cuisine, trois chambres, salle de bains et WC.
- Au premier étage : deux chambres, une pièce avec cheminée, WC.
- Dépendance, garages et appentis.

Le terrain ci-dessus formant les lots numéros 8 et 9 du lotissement de LA FONTAINE approuvé par le Préfet de Seine et Marne, dressé par Maître AUBERGE, Notaire à MELUN, le 13 juin 1925 suivi d'un autre cahier des charges établi par Maître CHARRIER, Notaire à MELUN, le 23 mai 1925, transcrit au service de la publicité foncière de MELUN 1, le 18 juillet 1925, volume 1908 n°6.

**Au 165 Rue du Général Loizillon,**

Un bien cadastré section AT n°506 pour 2 ares 95 ca.

Formant le lot n°10 de l'Ilot deux du lotissement de LA FONTAINE.

Tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances et dépendances, communautés et mitoyennetés, droits de jour, vue, passage et autres droits actifs quelconques y attachés, sans aucune exception ni réserve.

**APPARTENANT À :**

Monsieur BRUZZO Benito Gabriele, né le 23 mars 1943 à VICENCE (ITALIE), de nationalité italienne, gérant de société, domicilié à DAMMARIE-LES-LYS (Seine-et-Marne), 159 Rue du Général Loizillon ;

Madame BRUZZO Liliane Josette, née PERIN-CHEUTET le 16 septembre 1943 à COUTRAS (Gironde), de nationalité française, domiciliée à DAMMARIE-LES-LYS (Seine-et-Marne), 79 Allée Goya.

**DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION ET Y FAISANT DROIT :**

**JE :**

**Tristan CHEVREAU, Huissier de Justice Collaborateur au sein de la S.E.L.A.R.L. HJ MELUN, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, "Olivier ANDRE – Jean-Emmanuel TIXIER – Guillaume LERAT", Huissiers de Justice Associés, Antoine FEUVRIER, Tristan CHEVREAU et Joan GERARD Huissiers de Justice Collaborateurs, près le Tribunal de Grande Instance de MELUN, demeurant 11 Bis Rue de La Rochette 77002 MELUN, soussigné,**

**ME SUIS TRANSPORTÉ À :**

DAMMARIE-LES-LYS (Seine-et-Marne), 159 Rue du Général Loizillon,

**OÙ ÉTANT ET EN PRÉSENCE DE :**

- Monsieur SALMON Jérôme, diagnostiqueur ;
- Monsieur BERTHEL Christophe, assainissement ;

Suivant feuille d'émargement annexée,

**J'AI VU ET CONSTATÉ CE QUI SUIT :**

1	CADASTRE :	5
2	CONDITION D'OCCUPATION :	6
3	DESCRIPTION DU BIEN IMMOBILIER SAISI OBJET DE LA PROCÉDURE :	6
3.1	EXTÉRIEURS	7
3.2	INTÉRIEUR	14
3.2.1	RDC / ENTREE :.....	14
3.2.2	RDC / SEJOUR :.....	14
3.2.3	RDC / SALLE A MANGER :.....	15
3.2.4	RDC / CUISINE : .....	16
3.2.5	TARRASSE :.....	18
3.2.6	RDC / DEGAGEMENT ACCES CHAMBRES :.....	18
3.2.7	RDC / SALLE D'EAU :.....	19
3.2.8	RDC / PREMIERE CHAMBRE :.....	21
3.2.9	RDC / DEUXIEME CHAMBRE :.....	21
3.2.10	RDC / WC :.....	22
3.2.11	ESACALIER / ACCES PREMIER ETAGE :.....	23
3.2.12	PREMIER ETAGE / DEGAGEMENT : .....	24
3.2.13	PREMIER ETAGE / DRESSING :.....	25
3.2.14	PREMIER ETAGE / TROISIEME CHAMBRE :.....	25
3.2.15	PREMIER ETAGE / SALLE DE BAINS :.....	26
3.2.16	PREMIER ETAGE / QUATRIEME CHAMBRE :.....	28
3.2.17	PREMIER ETAGE / DEGAGEMENT ACCES BILLARD :.....	28
3.2.18	PREMIER ETAGE / BILLARD :.....	29
3.2.19	PREMIER ETAGE / CINQUIEME CHAMBRE : .....	30
3.2.20	ESCALIER / ACCES SOUS-SOL :.....	30
3.2.21	SOUS-SOL / DEGAGEMENT : .....	31
3.2.22	SOUS-SOL / BUANDERIE :.....	32
3.2.23	SOUS-SOL / CAVE :.....	33
3.2.24	SOUS-SOL / CHAUFFERIE : .....	33
3.2.25	SOUS-SOL / BUREAU :.....	34
3.2.26	SOUS-SOL / GARAGE :.....	35
3.3	BUCHER :	36
3.4	HANGAR :	37
4	FIN DES OPÉRATIONS :	39
5	SURFACE :	39
6	ANNEXES :	39

## 1 CADASTRE :

Préalablement à mon déplacement, je me suis connecté sur le site internet [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr), ai indiqué les références cadastrales du bien immobilier objet de la procédure de saisie immobilière (section AT n°51 et 506) dans le moteur de recherche et ai réalisé une capture d'écran du plan cadastral que j'insère ci-après :



## **2      CONDITION D'OCCUPATION :**

Sur place, je rencontre Monsieur BRUZZO Benito, propriétaire et occupant des lieux, ainsi déclaré, à qui je me présente en déclinant mes nom, prénoms, qualité, ainsi que l'objet de ma visite.

La personne rencontrée nous autorise alors à pénétrer dans les lieux afin d'y effectuer notre mission et me déclare :

- Vivre dans les lieux avec son épouse Madame BRUZZO Liliane ;
- Que le chauffage de la maison est fourni au moyen d'une chaudière à gaz et d'une cheminée présente dans le séjour ;
- Que l'eau chaude est produite au moyen d'un chauffe-eau électrique ;
- Qu'aucun contrat de location n'est en cours ;
- Qu'il a procédé à la réunion des parcelles n°51 et 506 ;
- Qu'il a démoli un édifice anciennement présent sur la parcelle 506.

## **3      DESCRIPTION DU BIEN IMMOBILIER SAISI OBJET DE LA PROCÉDURE :**

À cette adresse, une maison d'habitation élevée sur sous-sol, rez-de-chaussée et un étage.



### 3.1 EXTÉRIEURS

Sur rue, le fonds est délimité au moyen d'un mur en pierres jointoyées, surmonté d'un ensemble de grilles en métal recouvertes de peinture.

Au cœur de la clôture, un portillon d'accès piéton en métal, à un battant, recouvert de peinture.



À l'extrémité gauche de la clôture, un portail électrique en métal, à deux battants, recouverts de peinture.



En partie gauche, le fond est délimité au moyen d'un mur en béton, partiellement surmonté d'une clôture en bois. L'ensemble est doublé de panneaux en bois.

Au fond du terrain, en partie gauche, la dépendance est implantée en limite de propriété.

Au fond du terrain sur la droite, le fonds est délimité au moyen de panneaux en béton partiellement doublés de panneaux en bois.

En partie droite, la propriété est délimitée au moyen d'une haie végétale.

À l'avant du terrain, en partie droite, le jardin est délimité au moyen d'une clôture grillagée souple fixée sur poteaux métalliques, doublée de panneaux en bois.

Derrière le portail d'accès, une allée goudronnée permet l'accès au hangar situé à l'arrière de la maison.

Derrière le portillon d'accès, un chemin en pierres jointoyées permet l'accès à la maison.

À l'avant de la maison, un jardin engazonné et arboré.





Dans la continuité du chemin, un pont en pierres jointoyées surmonte un bassin vidé de son eau au jour de mes constatations.



À droite de la descente de garage, le jardin est délimité au moyen d'un mur en pierres jointoyées, surmonté de barrières en bois.



En partie centrale de l'allée, un escalier en pierres jointoyées avec barreaudage en bois permet l'accès à la terrasse située à l'avant de la maison.



À l'arrière de la maison, une cour goudronnée.



Au fond de la propriété, un jardin engazonné et arboré.

Une terrasse en bois, un potager délimité au moyen de bordures en bois, un barbecue en béton, un étendoir à linges et une balançoire sont présents au sein du jardin.



La façade avant de la maison est composée de pierres jointoyées. Deux appliques lumineuses et un store banne sont fixés en applique.

La toiture est composée de tuiles plates. En pied de façade, une terrasse carrelée.



Le mur pignon droit de l'immeuble est recouvert d'un enduit. Donnant sur la façade arrière de l'édifice, un escalier en bois avec barreaudage en métal recouvert de peinture et une main-courante en bois.



La façade arrière de l'immeuble est recouverte d'un enduit et composée de pierres jointoyées.

La toiture est composée de tuiles plates. Deux sorties de cheminée, une antenne parabolique et une antenne TV sont visibles.

En partie gauche, une terrasse. À hauteur de la terrasse, la façade accueille deux systèmes d'éclairage fixés en applique et un store banne.



Le mur pignon gauche de l'édifice est composé de pierres jointoyées.



### **3.2 INTÉRIEUR**

#### **3.2.1 RDC / ENTREE :**

Au sol, des dalles minérales.

Une partie des plinthes est composée de dalles minérales. Le reste des plinthes est en bois, recouvert de peinture.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Au plafond, plusieurs moulures sont visibles.

Un placard ouvrant à quatre portes vitrées. À l'intérieur, plusieurs étagères en bois et une barre de penderie en métal recouverte de peinture.



#### **3.2.2 RDC / SEJOUR :**

Au sol, des dalles minérales.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en dalles minérales. Une partie des plinthes est en bois, recouverte de peinture.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture. Plusieurs spots lumineux encastrés.

Une cheminée à foyer fermé. Ceinturant la cheminée, des dalles minérales.



Dans le séjour, deux portes-fenêtres permettent l'accès à la terrasse située à l'avant de la maison.

### **3.2.3 RDC / SALLE A MANGER :**

La salle à manger est ouverte sur le séjour.

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture. Quatre spots lumineux encastrés.

Une porte permet l'accès à la cuisine.



#### **3.2.4 RDC / CUISINE :**

L'accès s'effectue depuis le séjour et depuis l'entrée.

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Au plafond, plusieurs spots lumineux encastrés.

Un placard ouvrant à deux portes moulurées en bois, recouvertes de peinture.  
À l'intérieur, plusieurs étagères en bois, recouvertes de peinture.



Un plan de travail minéral accueille une poubelle en métal avec couvercle, un évier à deux bacs avec robinet mitigeur, douchette et flexible de douche. Une plaque de cuisson au gaz à quatre brûleurs de marque SCHOLTES. Au-dessus de la plaque de cuisson, au mur, une plaque minérale. Ceinturant le plan de travail, le mur est recouvert d'un ensemble de miroirs. En allège, un ensemble de meubles de cuisine en bois mouluré recouverts de peinture ouvrant à sept portes et sept tiroirs. Au-dessus de la plaque de cuisson, une hotte aspirante et un ensemble de meubles de cuisine en bois ouvrant à quatre portes avec plusieurs étagères. Un four encastré de marque NEFF.



Face au plan de travail, un second plan de travail minéral. En allège, un meuble de cuisine en bois ouvrant à une porte.

Fixée en applique, une table en bois avec un pied en métal.



Une porte-fenêtre permet l'accès à la terrasse située à l'arrière de la maison.

### **3.2.5 TARRASSE :**

Au sol, du carrelage.

Ceinturant la terrasse, un garde-corps en métal, recouvert de peinture.

Deux lampadaires sont présents sur la terrasse.



### **3.2.6 RDC / DEGAGEMENT ACCES CHAMBRES :**

Au sol, des dalles minérales avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Le plafond mouluré est recouvert de peinture.

Un placard ouvrant à deux portes coulissantes en bois, recouvertes de peinture. Au sol, du carrelage. Les murs et le plafond sont recouverts de peinture. Un ensemble d'étagères en bois, recouvertes de peinture et une barre de penderie en métal.



### **3.2.7 RDC / SALLE D'EAU :**

Au sol, du carrelage.

En partie basse, les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés. En partie haute, les murs sont recouverts d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Le plafond est recouvert d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Un placard ouvrant à deux portes en bois, recouvertes de peinture. À l'intérieur, plusieurs étagères au moyen de planches en bois, recouvertes de peinture.

Un plan vasque en stratifié accueille un lavabo avec robinet mitigeur. En allège, un meuble de salle de bains en bois ouvrant à trois portes, avec deux étagères. Au-dessus du lavabo, un miroir avec un spot lumineux encastré.



Une cabine de douche avec robinet mitigeur, flexible de douche, douchette, et barre d'accroche. La cabine est ceinturée de parois et portes vitrées avec vitrage opaque.



Un radiateur à gaz de type sèche-serviette.

**3.2.8 RDC / PREMIERE CHAMBRE (porte face gauche sur dégagement) :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.



**3.2.9 RDC / DEUXIEME CHAMBRE (porte face droite sur dégagement) :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint.

Le plafond est recouvert de peinture.

Une porte-fenêtre permet l'accès à la terrasse située à l'avant de la maison.



### **3.2.10 RDC / WC :**

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Un lave-mains avec robinet mitigeur. Au-dessus du lave-mains, les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés. Un miroir est fixé en applique.

Un cabinet d'aisance avec double abattant et réservoir dorsal.

Au-dessus du cabinet, une étagère en bois ouvrant à une porte, recouverte de peinture.



### **3.2.11 ESACALIER / ACCES PREMIER ETAGE :**

Au sol, un escalier minéral.

Une main-courante avec barreaudage en métal, recouverte de peinture.

Les murs, le plafond et la soupenne sont recouverts de peinture.





**3.2.12 PREMIER ETAGE / DEGAGEMENT :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant le dégagement sont en bois, recouvertes de peinture.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint.

Le plafond est recouvert de peinture.





### **3.2.13 PREMIER ETAGE / DRESSING :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois, recouvertes de peinture.

Les murs, le plafond et les soupentes sont recouverts de peinture.

Un ensemble d'étagères en bois, recouvertes de peinture, et deux barres de penderie en métal.



### **3.2.14 PREMIER ETAGE / TROISIEME CHAMBRE (deuxième porte gauche) :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois, recouvertes de peinture.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint.

Le plafond et les soupentes sont recouverts de peinture. Des éléments de charpente en bois, recouverts de peinture, sont apparents.

Un placard ouvrant à deux portes coulissantes en bois, recouvertes de lés de papier peint. À l'intérieur, plusieurs étagères au moyen de planches en bois, recouvertes de peinture.



### **3.2.15 PREMIER ETAGE / SALLE DE BAINS :**

Au sol, du carrelage.

En partie basse, les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés.  
En partie haute, les murs sont recouverts de peinture.

La soupenette est recouverte de carreaux de faïence jointoyés.

Le plafond est recouvert de peinture. Trois spots lumineux encastrés.

Un radiateur à gaz de type sèche-serviette.

Un cabinet d'aisance, avec réservoir dorsal et double abattant.

Une baignoire d'angle avec robinet mitigeur, flexible de douche et douchette. Le tablier de la baignoire est recouvert de carreaux de faïence jointoyés.



Un plan vasque en stratifié accueillant un lavabo avec robinet mitigeur. En allège, un meuble de salle de bains en bois ouvrant à quatre portes et trois tiroirs. Au-dessus du lavabo, un miroir avec spots lumineux encastrés et deux étagères au moyen de planches en verre.



**3.2.16 PREMIER ETAGE / QUATRIEME CHAMBRE (porte droite) :**

Au sol, du parquet. Une surélévation recouverte de parquet est présente dans la pièce.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint, recouverts de peinture.

Les souppentes sont recouvertes d'une toile de verre, recouverte de peinture. Des éléments de charpente en bois, recouverts de peinture, sont apparents.

Le plafond est recouvert de peinture. Une trappe de visite.



**3.2.17 PREMIER ETAGE / DEGAGEMENT ACCES BILLARD :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant le dégagement sont en bois, recouvertes de peinture.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint.

Le plafond et les souppentes sont recouverts de peinture. Des éléments de charpente en bois, recouverts de peinture, sont visibles.



### **3.2.18 PREMIER ETAGE / BILLARD :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs et les souppentes sont recouverts d'une toile de verre, recouverte de peinture. Des éléments de charpente en bois sont apparents.

Le mur du fond accueille un ensemble d'étagères en bois avec une échelle en bois.



**3.2.19 PREMIER ETAGE / CINQUIEME CHAMBRE (porte droite sur dégagement d'accès billard) :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois, recouvertes de peinture.

Les murs, le plafond et les soupentes sont recouverts d'une toile de verre, recouverte de peinture.

Des éléments de charpente en bois, recouverts de peinture, sont apparents.



**3.2.20 ESCALIER / ACCES SOUS-SOL :**

Au sol, un escalier carrelé.

Les murs, le plafond et les soupentes sont recouverts de peinture.

Un ensemble de mains-courantes en bois.



**3.2.21 SOUS-SOL / DEGAGEMENT :**

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Un placard ouvrant à deux portes coulissantes en bois accueille le tableau électrique de l'immeuble.

Deux placards ouvrants chacun à quatre portes en bois recouvertes de peinture. A l'intérieur, plusieurs étagères en bois.

Un placard ouvrant à une porte en bois, recouverte de peinture. A l'intérieur, plusieurs étagères en bois.



### **3.2.22 SOUS-SOL / BUANDERIE :**

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Un chauffe-eau électrique de marque ARISTON posé sur un pied en métal et plastique.

Au fond de la pièce, une surélévation carrelée accueille un lavoir à un bac avec robinet mélangeur. Ceinturant la surélévation, les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés.





**3.2.23 SOUS-SOL / CAVE :**

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène.

À droite de la porte d'entrée, une surélévation carrelée.



**3.2.24 SOUS-SOL / CHAUFFERIE :**

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène.

Une chaudière à gaz de marque VIESSMANN.



**3.2.25 SOUS-SOL / BUREAU :**

Au sol, du parquet.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois, recouvertes de peinture.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



### **3.2.26 SOUS-SOL / GARAGE :**

L'accès s'effectue depuis le dégagement du sous-sol.

L'accès s'effectue également depuis la façade arrière de la maison, au moyen d'une porte de garage coulissante en bois.

Au sol, carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène.



### 3.3 BUCHER :

L'accès s'effectue sous la terrasse arrière de l'édifice, au moyen d'une porte en bois à deux battants.



Au sol, une dalle en béton.

Le mur de droite est composé de pierres jointoyées. Le mur de face est composé de parpaings jointoyés. Le mur accueillant l'ouverture et le mur de gauche sont en béton brut. Deux poteaux de soutènement en béton sont visibles.

Au plafond, des poutrelles avec hourdis en béton.



### 3.4 HANGAR :

Au fond de l'édifice sur la gauche, un hangar.

La façade avant est recouverte d'un enduit avec pierres de parement.

Le mur pignon droit est recouvert d'un enduit.

La toiture est composée de plaques de fibrociment ondulées.

Le mur pignon gauche et la façade arrière de l'édifice sont implantés en limite de propriété.



À l'extrémité gauche du hangar, un bûcher.

Au sol, une dalle en béton.

Le mur de droite est recouvert d'un enduit. Le mur de gauche et le mur du fond sont composés de parpaings jointoyés surmontés de tôles ondulées en plastique transparent.

Au plafond, la toiture en bois avec plaques de fibrociment ondulées et tôle ondulée transparente est apparente.



Sur la façade avant, l'accès au hangar s'effectue au moyen d'un portail coulissant en métal, recouvert de peinture.

Sur le mur pignon droit, l'accès s'effectue au moyen d'un volet de type persienne en métal, recouvert de peinture.

Au sol, une dalle en béton.

Les murs sont composés de béton brut.

Au plafond, la toiture en bois avec plaques de fibrociment ondulées et tôle ondulée transparente est apparente.



#### **4 FIN DES OPÉRATIONS :**

Après avoir réalisé nos opérations de description, nous nous sommes retirés et avons laissé Monsieur BRUZZO Benito seul dans les lieux.

#### **5 SURFACE :**

À la fin des opérations de mesurage dudit bien objet de la procédure de saisie immobilière, la Société DIAGNOSTICS PRECISIONS me remet un certificat de mesurage sur lequel, je relève les surfaces suivantes :

SUPERFICIE DE LA PARTIE PRIVATIVE : **313,72 M2**

#### **6 ANNEXES :**

J'annexe au présent procès-verbal de description :

- Une feuille d'émargement éditée au recto d'une page de format A4.
- Un Certificat de surface habitable édité au recto de deux pages de format A4 transmis par la société DIAGNOSTICS PRECISIONS.

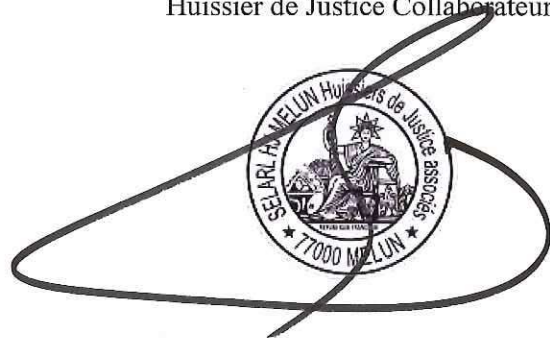
J'ai inséré au présent procès-verbal de constat, quarante-neuf clichés photographiques pris par mes soins sur les lieux.

De tout ce que dessus j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de description, clos après retour en mon étude et rédaction, pour servir et valoir ce que de droit.

Procès-Verbal	<b>370,94 €</b>
SCT	<b>7,67 €</b>
Total H.T.	<b>378,61 €</b>
TVA à 20%	<b>75,72 €</b>
Enregistrement	<b>14,89 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>469,22 €</b>


Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement.

**Tristan CHEVREAU**  
Huissier de Justice Collaborateur





## FEUILLE DE PRESENCE

Nom	Prénom	Qualité	Signature
SALON	Serôme	Diagnostiqueur	
Berthel	Christophe	Assainissement	<i>et.</i>





## Attestation de superficie

N° dossier : 2018-10-114

### Situation de l'immeuble visité par : SALMON

159 rue du Général Loizillon  
77190 DAMMARIE LES LYS

### Désignation des locaux

Maison individuelle comprenant :  
Entrée avec placard, Salon, Séjour, Cuisine, Dégagement, Salle d'eau,  
Chambre 1, Chambre 2, Placard dégagement, Palier, Dressing, Chambre 3,  
Salle de Bains, Chambre 4, Dégagement 2, Chambre 5, Salle de jeux, Palier  
2, Buanderie, Cave, Garage, Bureau, Chaufferie

**Superficie de la partie privative : 313.72 m<sup>2</sup>**  
**TROIS CENT TREIZE METRES CARRES ET SOIXANTE DOUZE CENTIEMES**

Documents fournis :

Désignation des locaux	Superficie (m <sup>2</sup> )
Entrée avec placard	13.43
Salon	45.27
Séjour	11.64
Cuisine	14.28
Dégagement	2.98
Salle d'eau	4.13
Chambre 1	10.96
Chambre 2	12.89
Placard dégagement	1.69
Palier	7.00
Dressing	2.32
Chambre 3	13.54
Salle de Bains	2.88
Chambre 4	1.65
Dégagement 2	3.91
Chambre 5	9.36
Salle de jeux	41.52
Palier 2	13.11
Buanderie	16.37
Cave	16.35
Garage	43.65
Bureau	11.68
Chaufferie	13.11
Totaux	313.72 m <sup>2</sup>

## Propriétaire

---

Monsieur et Madame BRUZZO  
159 rue du Général Loizillon  
77190 - DAMMARIE LES LYS

## Exécution de la mission

---

Opérateur : SALMON  
Police d'assurance : Cabinet Condorcet Police n° 80810514 (30/09/2019)  
Date d'intervention : 05/10/2018

Date du rapport : 05/10/2018

DIAGNOSTICS PRÉCISIONS  
4 bis rue du grand clos  
77000 MELUN

Signature inspecteur

